

Fisheries and Oceans Canada / Pêches et Océans Canada
ADDENDUM ONE / ADDENDUM UN
January 10, 2020 / 10 janvier 2020
F5211-190584

Provision of MED A1 training during the Fishery Officer Career Progression Program (FOCPP)
Classroom Training Portion / Offrir le cours de formation FUM A1 durant la partie de la formation
en classe du Programme de progression de carrière des agents des pêches (PPCAP)

DELETE

1.2 Summary

1.2.1 Background Statement

The Conservation and Protection (C&P) Directorate has a requirement to train up 300 new fishery officers over the next six years. The Cadets must follow 16 weeks of classroom training which is part of the departmental "Fishery Officer Career Progression Program" (FOCPP). A mandatory training module is the MED A1 training. The next session is expected to be delivered during the week of February 24th, 2020 at the RCMP Training Academy in Regina (SK).

INSERT

1.2 Summary

1.2.1 Background Statement

The Conservation and Protection (C&P) Directorate has a requirement to train up 300 new fishery officers over the next six years. The Cadets must follow 16 weeks of classroom training which is part of the departmental "Fishery Officer Career Progression Program" (FOCPP). A mandatory training module is the MED A1 training.

SUPPRIMER

1.2 Sommaire

1.2.1 Contexte de l'énoncé

La Direction de la conservation et de la protection (C et P) a besoin de former jusqu'à 300 nouveaux agents des pêches au cours des six prochaines années. Les stagiaires doivent suivre une formation en classe de 16 semaines, qui fait partie du Programme de progression de carrière des agents des pêches (PPCAP) du Ministère. Le cours de formation FUM A1 est un module de formation obligatoire. La prochaine séance devrait avoir lieu au cours de la semaine du 24 février 2020 à l'École de la GRC à Regina (Saskatchewan).

INSERER

1.2 Sommaire

1.2.1 Contexte de l'énoncé

La Direction de la conservation et de la protection (C et P) a besoin de former jusqu'à 300 nouveaux agents des pêches au cours des six prochaines années. Les stagiaires doivent suivre une formation en classe de 16 semaines, qui fait partie du Programme de progression de carrière des agents des pêches (PPCAP) du Ministère. Le cours de formation FUM A1 est un module de formation obligatoire.

DELETE

ANNEX "A" STATEMENT OF WORK

1. Title

Provision of MED A1 training during the Fishery Officer Career Progression Program (FOCPP) Classroom Training Portion

2. Period of Standing Offer

The Standing Offer period is from standing offer award through to December 31, 2025.

It is anticipated to have up to 3 deliveries of this training per year for a maximum total of 18 sessions.

The specific dates of these anticipated deliveries will be communicated once confirmed through a call-up.

3. Background Statement

The Conservation and Protection (C&P) Directorate has a requirement to train up 300 new fishery officers over the next six years. The Cadets must follow 16 weeks of classroom training which is part of the departmental "Fishery Officer Career Progression Program" (FOCPP). A mandatory training module is the MED A1 training. The next session is expected to be delivered during the week of February 24th, 2020 at the RCMP Training Academy in Regina (SK).

INSERT

ANNEX "A" STATEMENT OF WORK

4. Title

Provision of MED A1 training during the Fishery Officer Career Progression Program (FOCPP) Classroom Training Portion

5. Period of Standing Offer

The Standing Offer period is from standing offer award through to December 31, 2025.

It is anticipated to have up to 3 deliveries of this training per year for a maximum total of 18 sessions.

The specific dates of these anticipated deliveries will be communicated once confirmed through a call-up.

6. Background Statement

The Conservation and Protection (C&P) Directorate has a requirement to train up 300 new fishery officers over the next six years. The Cadets must follow 16 weeks of classroom training which is part of the departmental "Fishery Officer Career Progression Program" (FOCPP). A mandatory training module is the MED A1 training.

SUPPRIMER

ANNEXE « A » ÉNONCÉ DES TRAVAUX

1. Titre

Offrir le cours de formation FUM A1 durant la partie de la formation en classe du Programme de progression de carrière des agents des pêches (PPCAP)

2. Période de l'offre à commandes

L'offre à commandes couvre la période allant de la date d'attribution au 31 décembre 2025.

L'entrepreneur devrait offrir jusqu'à trois (3) séances de formation par année, pour un maximum de 18 séances au total.

Les dates précises de ces cours prévus seront communiquées une fois qu'elles seront confirmées par commande subséquente.

3. Contexte de l'énoncé

La Direction de la conservation et de la protection (C et P) a besoin de former jusqu'à 300 nouveaux agents des pêches au cours des six prochaines années. Les stagiaires doivent suivre une formation en classe de 16 semaines, qui fait partie du Programme de progression de carrière des agents des pêches (PPCAP) du Ministère. Le cours de formation FUM A1 est un module de formation obligatoire. La prochaine séance devrait avoir lieu au cours de la semaine du 24 février 2020 à l'École de la GRC à Regina (Saskatchewan).

INSERER

ANNEXE « A » ÉNONCÉ DES TRAVAUX

1. Titre

Offrir le cours de formation FUM A1 durant la partie de la formation en classe du Programme de progression de carrière des agents des pêches (PPCAP)

2. Période de l'offre à commandes

L'offre à commandes couvre la période allant de la date d'attribution au 31 décembre 2025.

L'entrepreneur devrait offrir jusqu'à trois (3) séances de formation par année, pour un maximum de 18 séances au total.

Les dates précises de ces cours prévus seront communiquées une fois qu'elles seront confirmées par commande subséquente.

3. Contexte de l'énoncé

La Direction de la conservation et de la protection (C et P) a besoin de former jusqu'à 300 nouveaux agents des pêches au cours des six prochaines années. Les stagiaires doivent suivre une formation en classe de 16 semaines, qui fait partie du Programme de progression de carrière des agents des pêches (PPCAP) du Ministère. Le cours de formation FUM A1 est un module de formation obligatoire.

DELETE

M2	The bidder must provide a signed copy of the Status and Availability of Resources (Annex G) for period of February 24 th – 28 th with their proposal prior to bid closing. (<u>Tentative Dates only</u> Confirmation of the exact delivery dates will be provided approximately 30 days in advance prior to delivery)
-----------	---

SUPPRIMER

M2	Le soumissionnaire doit fournir avec sa proposition une copie signée de l'état et de la disponibilité des ressources (annexe G) pour la période du 24 au 28 février avant la clôture des soumissions. (Dates indicatives seulement. Une confirmation des dates exactes sera fournie environ 30 jours à l'avance.)
-----------	--